



Conférence Femise 2003

4, 5 et 6 décembre 2003, Marseille

Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques
www.femise.org

COMPETITIVITE DE MARCHES AGRICOLES DANS LA ZONE EURO-MEDITERRANEENNE : APPLICATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE EMPIRIQUE POUR LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE ET L'UNION DU MAGHREB ARABE

Ali ABIDAR

Ecole Nationale d'Agriculture de MEKNES – MAROC



Cette conférence a été réalisée avec le soutien financier de la Commission des Communautés Européennes. Les opinions exprimées dans les contributions n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas l'opinion officielle de la Commission.

This Conference was produced with financial support from the Commission of European Communities. The opinions expressed in the contributions are those of the authors only and do not necessarily reflect the opinions of the Commission of European Communities.

Institut de la Méditerranée



Conférence sur « L'analyse des effets des accords d'association euro-méditerranéens et les perspectives offertes par la vision de la Nouvelle Politique de Voisinage de l'Union Européenne
Marseille 4-5 décembre 2003

COMPETITIVITE DE MARCHES AGRICOLES DANS LA ZONE EURO-MEDITERRANEENNE : APPLICATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE EMPIRIQUE POUR LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE ET L'UNION DU MAGHREB ARABE

*Dr Ali ABIDAR
Ecole Nationale d'Agriculture
BP S/40 MEKNES – MAROC –
E-mail : aabidar@enameknes.ac.ma*

RESUME

Balassa (1965 et 1977) a développé le concept du Révélateur de l'Avantage Comparatif (RAC) comme une mesure empirique de l'avantage comparatif. Le RAC permet d'identifier les secteurs pour lesquels un pays a un avantage comparatif (Kol et al, 1985 ; Balassa, 1990 ; Gallejou et al, 1994 ; Winkelman et al, 1995 ; DeRosa, 1998 ; Bosmans, 1998). Il est de ce fait un indicateur intéressant pour la mesure de la performance de la compétitivité entre plusieurs pays (Winkelman¹ et al, 1995 ; Pitts et al, 1998). Calculé sur plusieurs années, le RAC peut révéler les secteurs où la compétitivité s'améliore et ceux où elle décline.

Néanmoins, cet indicateur a des imperfections : Pitts et al (1998) relèvent que le RAC de Balassa est non approprié à **la comparaison** entre pays. Selon ces auteurs, la raison principale est que le niveau absolu de l'indicateur est affecté par le niveau de l'économie, et par conséquent il ne se prête pas à la comparaison de la compétitivité d'un secteur entre plusieurs pays.

Bien plus, cet indicateur a l'inconvénient de nous donner une information **statique** sur la compétitivité puisqu'il ne peut être calculé que pour une seule année.

Les objectifs assignés à ce travail sont doubles. Tout d'abord, une nouvelle approche empirique pour remédier aux deux imperfections est présentée, à savoir rendre cet indicateur comparable et dynamique. Un nouvel indicateur le 'Révélateur de l'Avantage Comparatif Tendanciel' 'R' est proposé. Ensuite, le RAC et le 'R' sont appliqués aux pays de l'Union Européenne (UE) et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en vue de détecter les secteurs compétitifs des pays des deux unions.

Moyennant 'RAC' et 'R', nous proposons une nouvelle méthode empirique pour l'étude de la compétitivité selon deux techniques : graphique et matricielle (matrice à quatre éléments).

L'application de la méthode matricielle et graphique pour l'étude de la compétitivité entre les pays de l'UE et ceux de l'UMA révèle une compétitivité entre l'UE (les pays du Sud) et l'UMA d'une part, et intra-UMA de l'autre. L'Algérie connaît la plus forte compétitivité dynamique dans le secteur des fruits et légumes dans les deux blocs, ce qui augure une forte compétitivité dans la région dans les années à venir.

Ce travail nuance pour la première, dans les travaux de la compétitivité, la compétitivité et la dynamique de cette dernière.

¹ Winkelman, Pitts et Matthews ont appliqué cet indicateur à plusieurs industries européennes en vue d'étudier la compétitivité entre les pays de l'UE.

1 Introduction

Balassa (1965 et 1977) a développé le concept du Révélateur de l'Avantage Comparatif (RAC) comme une mesure empirique de l'avantage comparatif. Ce concept a été utilisé largement dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. Le RAC permet d'identifier les secteurs pour lesquels un pays a un avantage comparatif ou non (Kol et al, 1985 ; Balassa, 1990 ; Gallejou et al, 1994 ; Winkelman et al, 1995 ; DeRosa, 1998 ; Bosmans, 1998). Il est de ce fait un indicateur intéressant pour la mesure de la performance de la compétitivité entre plusieurs pays (Winkelman² et al, 1995 ; Pitts et al, 1998). Calculé sur plusieurs années, le RAC peut révéler les secteurs où la compétitivité s'améliore et ceux où elle décline.

La formule du RAC est la suivante :

$$RAC = \frac{X_i}{X_{iw}} : \frac{X_m}{X_{mw}}$$

X_i : la valeur d'export du produit i du pays en question ;

X_{iw} : la valeur d'export du produit i de tous les pays (le monde) ;

X_m : la valeur d'export de l'ensemble des produits du pays en question ;

X_{mw} : la valeur d'export de l'ensemble des produits de tous les pays (le monde).

NB : Dans le présent travail X_{mw} et X_{iw} sont assimilés à l'ensemble des pays de l'UE et de l'UMA.

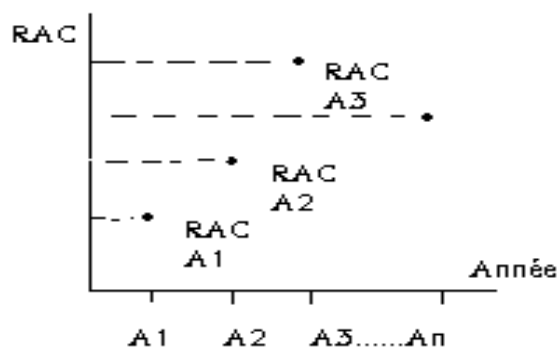
Néanmoins, cet indicateur a des imperfections : Pitts et al (1998) relèvent que le RAC de Balassa est non approprié à **la comparaison** des pays. Selon ces auteurs, la raison principale est que le niveau absolu de l'indicateur est affecté par le niveau de l'économie, et par conséquent il ne se prête pas à la comparaison des pays pour un secteur. Pour expliquer ce phénomène, les auteurs donnent l'exemple suivant :

Ils supposent un pays qui est à 100% exportateur mondial en un produit ($X_i/X_{iw} = 1$) ; si ce pays est petit et possède 2% de l'export mondial (X_m/X_{mw}), le RAC pour ce produit est $(1/0.02)*100 = 5000$. Mais si le pays est d'une large dimension et possède 20% de l'export mondial, le RAC sera 500.

Bien plus, cet indicateur a l'inconvénient de nous donner une information **statique** sur la compétitivité puisqu'il ne peut être calculé que pour une seule année. Il peut cependant être calculé pour plusieurs années consécutives et son évolution en fonction du temps représente la dynamique du RAC (figure 1). Toutefois, le problème reste posé, car l'évolution du RAC de deux ou plusieurs pays en un produit ne peut pas être comparée.

² Winkelman, Pitts et Matthews ont appliqué cet indicateur à plusieurs industries européennes en vue d'étudier la compétitivité entre les pays de l'UE.

Figure 1. Dynamique du RAC



Les objectifs assignés à ce travail sont triples. Tout d'abord, une nouvelle approche empirique pour remédier aux deux imperfections est présentée, à savoir rendre cet indicateur comparable et dynamique. Un nouvel indicateur le 'Révélateur de l'Avantage Comparatif Tendanciel' 'R' est proposé. Ensuite, le RAC et le 'R' sont appliqués aux pays de l'UE et de l'UMA en vue de détecter les secteurs compétitifs des pays des deux unions. Enfin, le Diamant de Porter est appliqué aux secteurs dans lesquels, les pays du Maghreb sont compétitifs.

2. Révélateur de l'avantage comparatif tendanciel

L'idée de base est de dégager la meilleure tendance de la courbe que l'on pourrait tracer à la figure 1. Cette tendance ne peut être que l'équation reliant l'axe des abscisses (temps = la tendance) et l'axe des ordonnées (le RAC).

Le principe de base consiste en l'estimation d'une équation double-log³ entre le RAC et le temps (tendance) pour une série d'années (entre t_1 et t_n), et pour un produit quelconque ou groupe de produits. Cette équation prend la forme suivante :

$$\log RAC_t = Z_t + R_t \log TEND$$

avec,

log : exprime le logarithme népérien,

TEND : c'est la variable temps, représenté par une tendance,

Z_t : constante de l'équation,

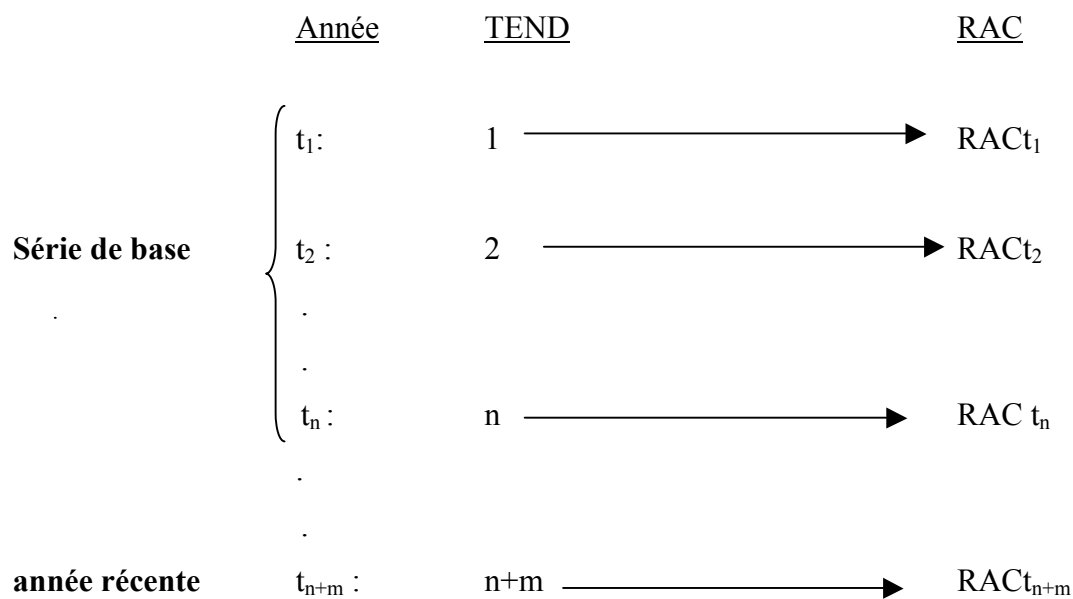
R_t : coefficient de régression (égal à l'élasticité).

Le coefficient de régression de l'équation R_t intègre en lui-même la solution au problème de *comparaison*. On peut comparer le R_t de deux pays pour un même intervalle de temps. A ce coefficient R_t , on a donné l'appellation suivante : **Révélateur de l'Avantage Comparatif Tendanciels 'R'**.

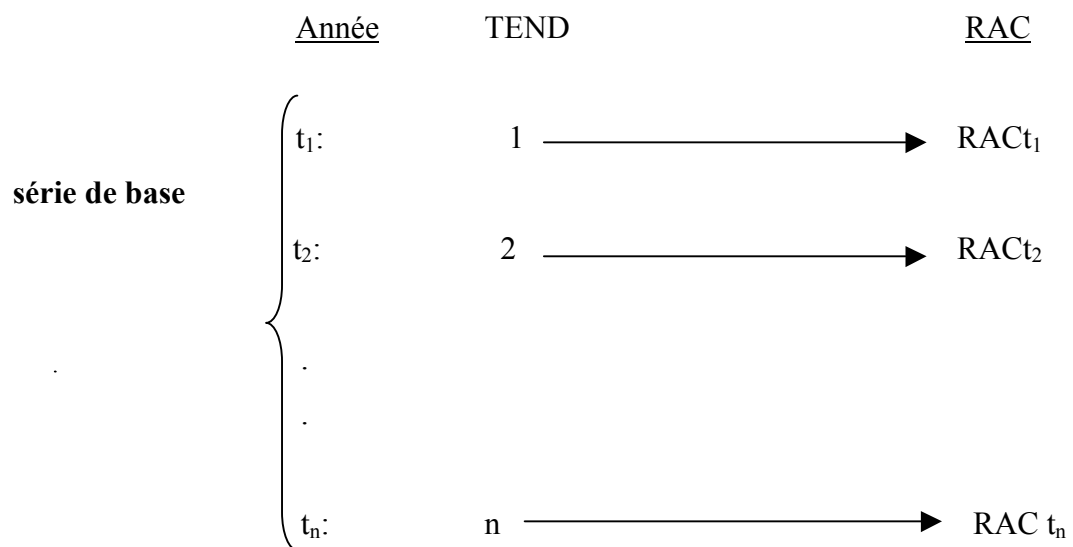
Le côté dynamique peut se résoudre de la façon suivante :

Supposant une période d'années pour laquelle on a calculé le RAC annuel pour un produit quelconque.

³ Cette équation peut être estimée moyennant la méthode des moindres carrés ordinaires.

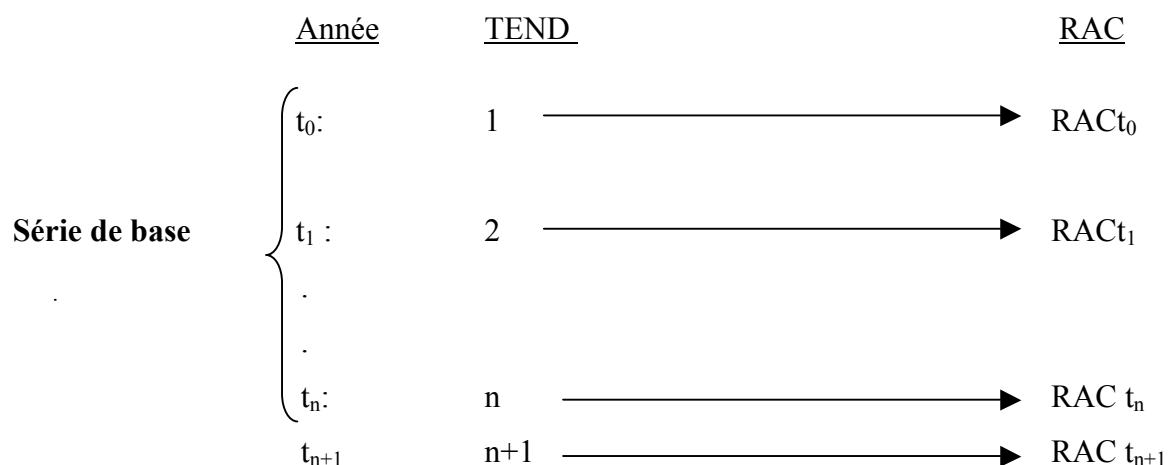


La première étape est l'estimation de l'équation de base (t₁ à t_n) :



$$\log \text{RAC}_{t_n} = Z t_n + R t_n \log \text{TEND}$$

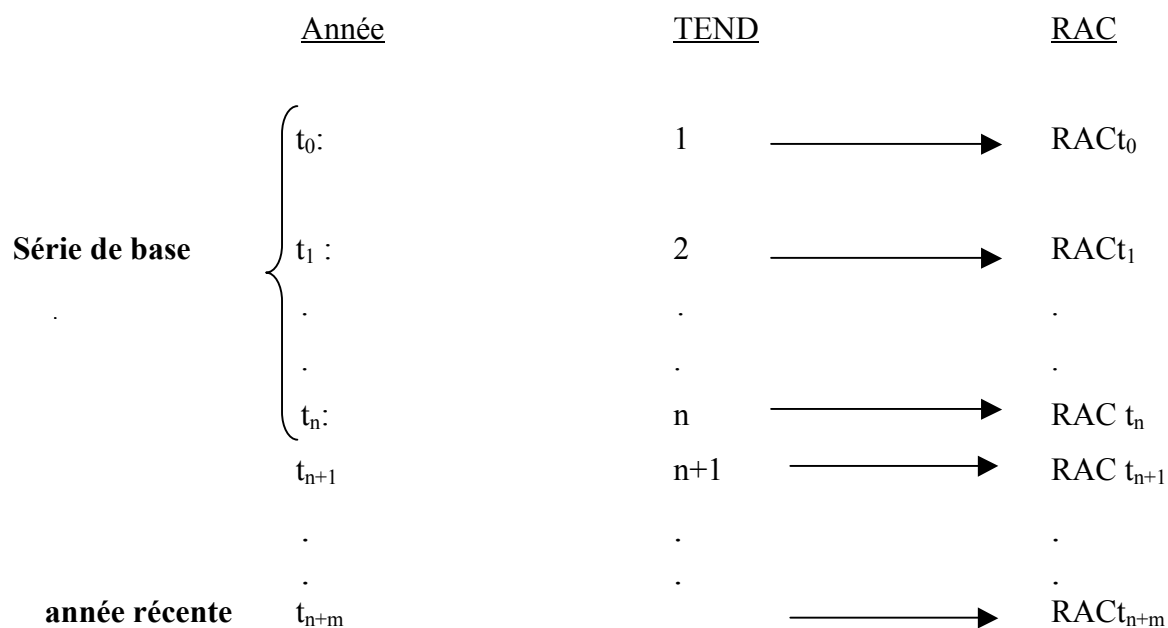
La 2^{ème} étape est l'estimation de l'équation entre t₁ et t_{n+1} en ajoutant le RAC_{t_{n+1}} aux données de base :



La 2^{ème} équation prendra la forme suivante :

$$\log \text{RAC}_{t_{(n+1)}} = Z_{t_{(n+1)}} + R_{t_{(n+1)}} \log \text{TEND} \quad (1)$$

on fait de même à l'instant t_{n+2}, t_{n+3}..... jusqu'à l'année récente (t_{n+m})



$$\log \text{RAC}_{t_{n+m}} = Z_{t_{n+m}} + R_{t_{n+m}} \log \text{TEND}$$

A la date t_{n+m} on aura calculé (t_{n+m} - t_n + 1) coefficients de corrélation (R_{t_i}).

Tendance	R_{t_i}
n	R _{t_n}
n+1	R _{t_{n+1}}
n+2	R _{t_{n+2}}
.	.
.	.

$n+m$	Rt_{n+m}
-------	------------

Les coefficients Rt_i ($i = n, n+1, \dots, n+m$) constituent la série dynamique. Leur évolution trace la dynamique de la compétitivité durant la période t_n et t_{n+m} .

On définitive, on peut dire que le coefficient 'R', intègre en lui-même la solution aux deux problèmes du RAC, à savoir : R est comparable et dynamique.

Le coefficient R vient en complément au RAC. Ce dernier mesure l'avantage comparatif révélé d'un pays pour un produit en un temps fixe (année déterminée). 'R' mesure, quant à lui l'élasticité du RAC durant une certaine période (compétitivité dynamique). La compétitivité peut dès lors être valablement étudiée moyennant ces deux indicateurs.

Pour éclairer ce qui précède, le tableau 1 illustre la méthode suivie pour l'estimation du 'R' des pays de l'UMA et ceux de l'UE.

Les pays concernés constituent l'ensemble des pays de l'UE⁴ (Autriche, Allemagne, Belgique-Luxembourg, Finlande, France, Portugal, Espagne, Suède, Pays-Bas, Irlande, Danemark, Grèce, Irlande et le Royaume-Uni) et trois pays de l'UMA (Algérie, Maroc et la Tunisie)⁵. Les produits sont : Fruits et légumes, le poisson, le sucre, céréales et leurs préparations, la viande, le lait et l'alimentation et animaux vivants.

La série de base est de 1980 à 1987.

Pour chaque pays, 8 équations par produit ont été estimées, ce qui fait (8*7) équations. Comme l'étude concerne 14 pays de l'UE et 3 pays du Maghreb, le nombre d'équations totales est de 912 équations (8*7*17).

Dans le tableau 1, tous les R^{pays}_{ij} peuvent être comparés et l'évolution de la dynamique par un quelconque produit et pour n'importe qu'elle pays est possible.

La compétitivité d'un pays pour un ou plusieurs produits et par rapport à un ou plusieurs pays peut être mesurée en combinant quatre indicateurs :

1. Le rang du RAC du produit en question par rapport à l'ensemble des produits du même pays (C_1). Le classement est fait par rapport aux 7 produits.
2. Le rang de 'R' du produit par rapport à l'ensemble des produits du même pays (C_2). Le classement est fait par rapport aux 7 produits.
3. Le rang du R du même produit entre l'ensemble des pays (C_3). Le classement est fait par rapport aux 17 pays⁶ (14 pays de l'UE et 3 pays de l'UMA).
4. Le rang du R pour l'ensemble des produits et par rapport à l'ensemble des pays (C_4). Le classement est fait par rapport à 114 (7 produits*17 pays - 5)⁷.

C_1, C_2, C_3, C_4 sont calculés pour l'année récente (t_{n+m}). Comme la valeur du R peut être positive ou négative, on écrit par convention :

$$\{ C_1, C_2, C_3, C_4 \} = \{ c_1/n, c_2^{+/-}/n, c_3^{+/-}/p, c_4^{+/-}/p*n \}, \text{ avec } p : \text{pays et } n : \text{produits}$$

$$p = (1, 2, \dots, p), \quad n = (1, 2, \dots, n)$$

- c_1/n : rang du RAC du produit par rapport à l'ensemble des produits du même pays.

- $c_2^{+/-}/n$: rang de R du produit par rapport à l'ensemble des produits du même pays.

- $c_3^{+/-}/p$: rang de R du produit par rapport aux autres pays pour le même produit.

- $c_4^{+/-}/p*n$: rang de R du produit par rapport aux autres pays pour l'ensemble des produits.

⁴ Les données de la Belgique et du Luxembourg sont rassemblées.

⁵ La Libye et la Mauritanie n'ont pas été prises en compte dans cette analyse faute de disponibilité des données. Pour l'Algérie, seules les données du secteur des fruits et légumes, et du poisson sont disponibles.

⁶ Seuls les secteurs des fruits et légumes et de la pêche algériens sont étudiés ; par conséquent, dans les autres secteurs le classement est fait par rapport à 16.

⁷ L'Algérie ne participe qu'à hauteur de deux produits.

Tableau 1. Méthode d'estimation de 'R' dans la présente étude

Pays/Produits	Période de base							
	1980----- 1987 (0)	1988 (1)	1989 (2)	1990 (3)	1991 (4)	1992 (5)	1993 (6)	1994 (7)
<u>Algérie (AL)</u>								
Al&Av (0)	R^{Al}_{00}	R^{Al}_{01}	R^{Al}_{02}	R^{Al}_{03}	R^{Al}_{04}	R^{Al}_{05}	R^{Al}_{06}	R^{Al}_{07}
Via (1)	R^{Al}_{10}	R^{Al}_{11}	R^{Al}_{12}	R^{Al}_{13}	R^{Al}_{14}	R^{Al}_{15}	R^{Al}_{16}	R^{Al}_{17}
Lai (2)	R^{Al}_{20}	R^{Al}_{21}	R^{Al}_{22}	R^{Al}_{23}	R^{Al}_{24}	R^{Al}_{25}	R^{Al}_{26}	R^{Al}_{27}
Pois (3)	R^{Al}_{30}	R^{Al}_{31}	R^{Al}_{32}	R^{Al}_{33}	R^{Al}_{34}	R^{Al}_{35}	R^{Al}_{36}	R^{Al}_{37}
Cer&Pre (4)	R^{Al}_{40}	R^{Al}_{41}	R^{Al}_{42}	R^{Al}_{43}	R^{Al}_{44}	R^{Al}_{45}	R^{Al}_{46}	R^{Al}_{47}
F&Leg (5)	R^{Al}_{50}	R^{Al}_{51}	R^{Al}_{52}	R^{Al}_{53}	R^{Al}_{54}	R^{Al}_{55}	R^{Al}_{56}	R^{Al}_{57}
Suc (6)	R^{Al}_{60}	R^{Al}_{61}	R^{Al}_{62}	R^{Al}_{63}	R^{Al}_{64}	R^{Al}_{65}	R^{Al}_{66}	R^{Al}_{67}
.								
.								
<u>Maroc (MA)</u>								
Al&Av (0)	R^{Ma}_{00}	R^{Ma}_{01}	R^{Ma}_{02}	R^{Ma}_{03}	R^{Ma}_{04}	R^{Ma}_{05}	R^{Ma}_{06}	R^{Ma}_{07}
Via (1)	R^{Ma}_{10}	R^{Ma}_{11}	R^{Ma}_{12}	R^{Ma}_{13}	R^{Ma}_{14}	R^{Ma}_{15}	R^{Ma}_{16}	R^{Ma}_{17}
Lai (2)	R^{Ma}_{20}	R^{Ma}_{21}	R^{Ma}_{22}	R^{Ma}_{23}	R^{Ma}_{24}	R^{Ma}_{25}	R^{Ma}_{26}	R^{Ma}_{27}
Pois (3)	R^{Ma}_{30}	R^{Ma}_{31}	R^{Ma}_{32}	R^{Ma}_{33}	R^{Ma}_{34}	R^{Ma}_{35}	R^{Ma}_{36}	R^{Ma}_{37}
Cer&Pre (4)	R^{Ma}_{40}	R^{Ma}_{41}	R^{Ma}_{42}	R^{Ma}_{43}	R^{Ma}_{44}	R^{Ma}_{45}	R^{Ma}_{46}	R^{Ma}_{47}
F&Leg (5)	R^{Ma}_{50}	R^{Ma}_{51}	R^{Ma}_{52}	R^{Ma}_{53}	R^{Ma}_{54}	R^{Ma}_{55}	R^{Ma}_{56}	R^{Ma}_{57}
Suc (6)	R^{Ma}_{60}	R^{Ma}_{61}	R^{Ma}_{62}	R^{Ma}_{63}	R^{Ma}_{64}	R^{Ma}_{65}	R^{Ma}_{66}	R^{Ma}_{67}
.								
.								
<u>Autriche (AU)</u>								
Al&Av (0)	R^{Au}_{00}	R^{Au}_{01}	R^{Au}_{02}	R^{Au}_{03}	R^{Au}_{04}	R^{Au}_{05}	R^{Au}_{06}	R^{Au}_{07}
Via (1)	R^{Au}_{10}	R^{Au}_{11}	R^{Au}_{12}	R^{Au}_{13}	R^{Au}_{14}	R^{Au}_{15}	R^{Au}_{16}	R^{Au}_{17}
Lai (2)	R^{Au}_{20}	R^{Au}_{21}	R^{Au}_{22}	R^{Au}_{23}	R^{Au}_{24}	R^{Au}_{25}	R^{Au}_{26}	R^{Au}_{27}
Pois (3)	R^{Au}_{30}	R^{Au}_{31}	R^{Au}_{32}	R^{Au}_{33}	R^{Au}_{34}	R^{Au}_{35}	R^{Au}_{36}	R^{Au}_{37}
Cer&Pre (4)	R^{Au}_{40}	R^{Au}_{41}	R^{Au}_{42}	R^{Au}_{43}	R^{Au}_{44}	R^{Au}_{45}	R^{Au}_{46}	R^{Au}_{47}
F&Leg (5)	R^{Au}_{50}	R^{Au}_{51}	R^{Au}_{52}	R^{Au}_{53}	R^{Au}_{54}	R^{Au}_{55}	R^{Au}_{56}	R^{Au}_{57}
Suc (6)	R^{Au}_{60}	R^{Au}_{61}	R^{Au}_{62}	R^{Au}_{63}	R^{Au}_{64}	R^{Au}_{65}	R^{Au}_{66}	R^{Au}_{67}
.								
.								
<u>Royaume Uni (UK)</u>								
Al&Av (0)								
Via (1)	R^{UK}_{00}	R^{UK}_{01}	R^{UK}_{02}	R^{UK}_{03}	R^{UK}_{04}	R^{UK}_{05}	R^{UK}_{06}	R^{UK}_{07}
Lai (2)	R^{UK}_{10}	R^{UK}_{11}	R^{UK}_{12}	R^{UK}_{13}	R^{UK}_{14}	R^{UK}_{15}	R^{UK}_{16}	R^{UK}_{17}
Pois (3)	R^{UK}_{20}	R^{UK}_{21}	R^{UK}_{22}	R^{UK}_{23}	R^{UK}_{24}	R^{UK}_{25}	R^{UK}_{26}	R^{UK}_{27}
Cer&Pre (4)	R^{UK}_{30}	R^{UK}_{31}	R^{UK}_{32}	R^{UK}_{33}	R^{UK}_{34}	R^{UK}_{35}	R^{UK}_{36}	R^{UK}_{37}
F&Leg (5)	R^{UK}_{40}	R^{UK}_{41}	R^{UK}_{42}	R^{UK}_{43}	R^{UK}_{44}	R^{UK}_{45}	R^{UK}_{46}	R^{UK}_{47}
Suc (6)	R^{UK}_{50}	R^{UK}_{51}	R^{UK}_{52}	R^{UK}_{53}	R^{UK}_{54}	R^{UK}_{55}	R^{UK}_{56}	R^{UK}_{57}
	R^{UK}_{60}	R^{UK}_{61}	R^{UK}_{62}	R^{UK}_{63}	R^{UK}_{64}	R^{UK}_{65}	R^{UK}_{66}	R^{UK}_{67}

R^{pays}_{ij} signifie : la valeur de 'R' du pays en question en produit i durant l'année j.

i = (0,.....6) et j = (1987=0,.....1994=7).

3. Méthodes de présentation des résultats

L'exploitation des résultats du RAC et du R peut se faire de deux façons : selon une présentation matricielle et graphique.

a- Méthode matricielle

Elle consiste à mettre dans une matrice les pays, les produits et les rangs de C_1 , C_2 , C_3 et C_4 . Deux façons peuvent se présenter selon qu'on étudie la compétitivité entre plusieurs secteurs du même pays, ou la compétitivité entre plusieurs pays.

Si l'étude concerne la compétitivité entre plusieurs secteurs **d'un même pays** en une année, la matrice se caractérise par la combinaison des deux indicateurs C_1 et C_2 selon une matrice ($2*1*N$) :

		C_1	C_2
Pays 1	Produit 1	c_{111}/n	$c_{112}^{+/-}/n$
	Produit 2	c_{121}/n	$c_{122}^{+/-}/n$
	Produit3	c_{131}/n	$c_{132}^{+/-}/n$
	.	.	.
	Produit n	c_{1n1}/n	$c_{1n2}^{+/-}/n$

Avec,

c_{ijk} : rang de $C_{k=(1,2)}$ pour le produit j du pays i.

Par contre, si l'étude concerne la compétitivité d'un ou plusieurs secteurs (un ou plusieurs produits) entre **plusieurs pays**, on ajoute dans la matrice C_3 et C_4 , donc une matrice ($4*p*n$).

		C_1	C_2	C_3	C_4
Pays 1	Produit 1	C_{111}/n	$c_{112}^{+/-}/n$	$c_{113}^{+/-}/p$	$c_{114}^{+/-}/p*n$
	Produit 2	C_{121}/n	$c_{122}^{+/-}/n$	$c_{123}^{+/-}/p$	$c_{124}^{+/-}/p*n$
	Produit3	C_{131}/n	$c_{132}^{+/-}/n$	$c_{133}^{+/-}/p$	$c_{134}^{+/-}/p*n$
	
	Produit n	c_{1n1}/n	$c_{1n2}^{+/-}/n$	$c_{1n3}^{+/-}/p$	$c_{1n4}^{+/-}/p*n$
Pays 2	Produit 1	C_{211}/n	$c_{212}^{+/-}/n$	$c_{213}^{+/-}/p$	$c_{214}^{+/-}/p*n$
	Produit 2
	Produit3
	
	Produit n	c_{2n1}/n	$c_{2n2}^{+/-}/n$	$c_{2n3}^{+/-}/p$	$c_{2n4}^{+/-}/p*n$
.	
.	
Pays P	Produit 1	C_{P11}/n	$c_{P12}^{+/-}/n$	$c_{P13}^{+/-}/p$	$c_{P14}^{+/-}/p*n$
	Produit 2
	Produit3
	
	Produit n	c_{Pn1}/n	$c_{Pn2}^{+/-}/n$	$c_{Pn3}^{+/-}/p$	$c_{Pn4}^{+/-}/p*n$

Avec, c_{ijk} : Rang de $C_{k=(1,2,3,4)}$ pour le produit j du pays i.

A partir de ces tableaux, on peut étudier le côté dynamique de la compétitivité et en tirer des comparaisons.

b- Méthode graphique

La deuxième manière de présenter les résultats de la compétitivité consiste en la représentation graphique de l'équation ($\log RAC_t = Z_t + R_t \log TEND$). Cette représentation donne une meilleure visibilité quant à la dynamique de la compétitivité d'un pays et éventuellement sa comparaison avec d'autres pays.

Plusieurs types de comparaisons de compétitivité peuvent être observés dans cette représentation :

- La comparaison entre plusieurs pays pour un même secteur ou produit, (Figure a)
- La comparaison entre plusieurs secteurs (ou produits) du même pays (Figure b)
- La comparaison de l'évolution pluriannuelle d'un pays pour un secteur⁸ (ou produit) (Figure c).

4. Résultats empiriques

4.1. Objectifs

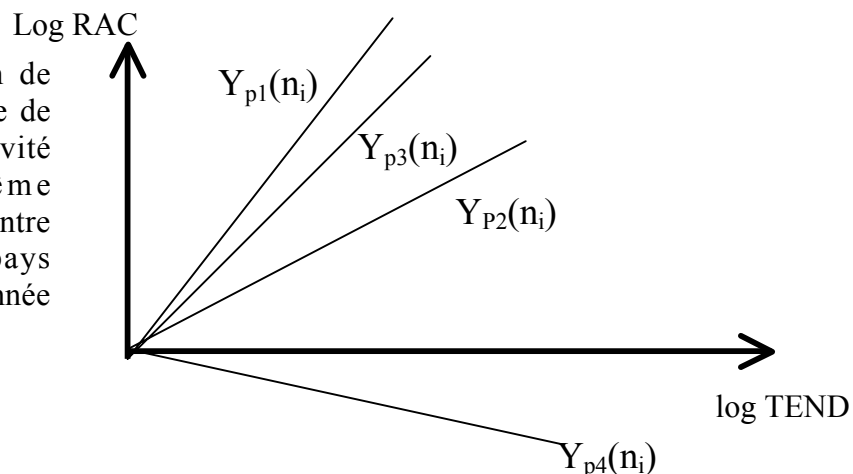
L'objectif de ce travail est d'étudier la compétitivité entre les pays de l'UMA et ceux de l'UE. Le RAC et le révélateur de l'avantage comparatif tendancier 'R' seront appliqués aux 14 pays de l'UE et trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). La compétitivité concerne le secteur de l'Agriculture et le poisson. Les produits étudiés sont les Fruits et légumes, le poisson, le sucre, les céréales et leurs préparations, la viande, le lait et l'alimentation et animaux vivants.

Les pays concernés sont : Algérie, Maroc, Tunisie, Autriche, Allemagne, Belgique-Luxembourg, Finlande, France, Portugal, Espagne, Suède, Pays-Bas, Irlande, Danemark, Grèce, Irlande et le Royaume-Uni.

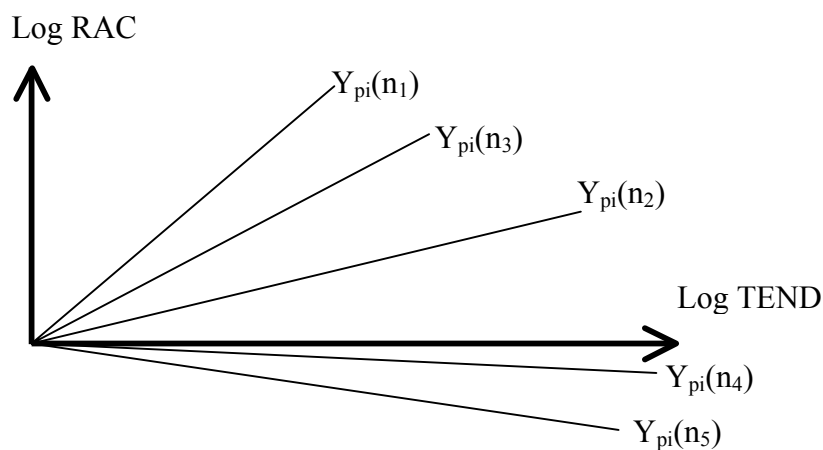
⁸ La dynamique de la compétitivité d'un pays peut ne pas changer d'une façon significative d'une année à l'autre. En réalité ? la représentation des équations serait tellement condensée qu'il est difficile d'en tirer des informations utiles.

Figure a

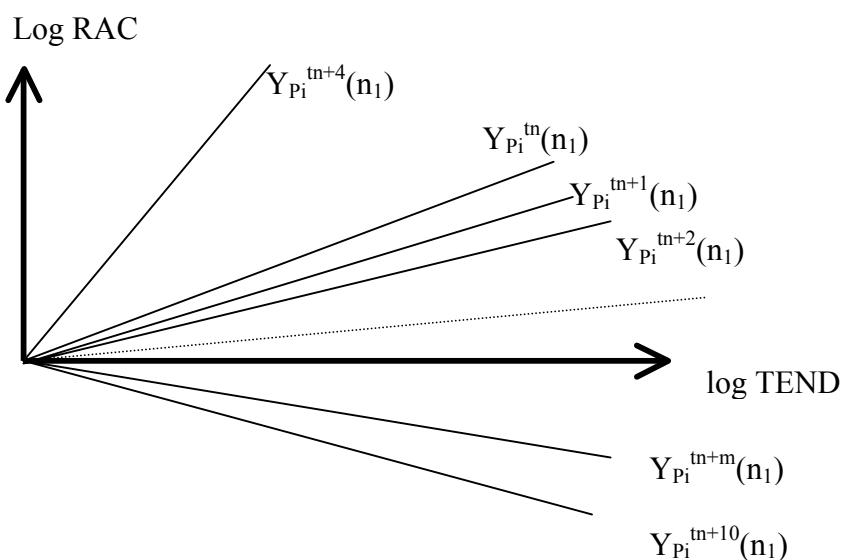
Comparaison de la dynamique de la compétitivité d'un même produit (n_i) entre plusieurs pays (p_i), dans l'année actuelle t_{n+m} .

**Figure b**

Comparaison de la dynamique de la compétitivité de plusieurs produits d'un même pays dans l'année actuelle t_{n+m} .

**Figure c**

Comparaison de la dynamique de la compétitivité du même produit durant les années t_n, t_{n+1}, \dots jusqu'à t_{n+m}



4.2. Données

Elles proviennent de la section des statistiques du commerce des produits de base de l'ONU (division des statistiques). Il s'agit de la valeur des exportations de la section 0 et des divisions 01, 02, 03, 04, 05, 06 de 1980 à 1994, selon la Classification Type pour le Commerce International (CTCI). L'année 1994 est l'année la plus récente où les données sur les différents produits et pour l'ensemble des pays (exception faite pour les secteurs de : viande, lait, céréale, sucre, alimentations et animaux vivants pour l'Algérie) sont disponibles. Les données pour l'ensemble des pays de l'UE existent même pour l'année 1998, mais il n'en est pas de même pour les autres pays de l'UMA surtout la Libye et la Mauritanie.

La période de base choisie dans cette étude est de 1980 à 1987.

4.3 Analyse et interprétation des résultats

Seuls les résultats de la matrice (C_1, C_2, C_3, C_4) relative à l'année récente (1994) sont analysés et interprétés dans cette étude. L'ensemble des équations estimées (912) ont des coefficients de corrélations supérieurs à 0.85 et leurs coefficients de régressions sont hautement significatifs à 1% d'erreur. Nous avons imposé dans les équations une constante égale à zéro dans le but de faciliter la comparaison dans les représentations graphiques.

Avant d'entamer l'analyse et l'interprétation de la compétitivité maghrébine et européenne, deux résultats forts importants méritent d'être souligné.

- a- Tous les pays connaissent au moins un secteur où la compétitivité régresse, sauf la France (tableau 2). Ce résultat confirme la position mondialement connue de l'agriculture française.

Tableau 2. Dynamique de l'agriculture française

Produits/ Pays	Classification 'R' $c_2^{+/-}/7$	Classification 'R'/ Ensemble des pays et /secteur $c_3^{+/-}/16$	Classification de 'R'/ensemble des pays et secteurs $c_4^{+/-}/115$
FR Cer&pre	1	2	19
FR Pois	2	9	26
FR suc	3	3	34
FR lai	4	5	30
FR via	5	4	55
FR Al&Av	6	7	66
FR F&L	7	9	68

Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unis.

- b- La dynamique de la compétitivité de la pêche et du lait croît ($R > 0$) pour l'ensemble des pays. En effet, la dynamique positive de la compétitivité dans le secteur de la pêche peut s'expliquer par le fait que la pêche est une ressource naturelle renouvelable. Chaque pays essaye de maximiser d'une année à l'autre les quantités pêchées. Ce résultat confirme la surexploitation et l'épuisement des ressources halieutiques mondiales⁹.

Malgré la politique des quotas laitiers mise en vigueur au sein de l'UE, cette croissance de la compétitivité peut être due à l'augmentation de la consommation (Bencharif et al, 1999).

⁹ Pour plus d'information à ce sujet voir le livre de Iudicello et Wieland (1999) 'Fish, Markets, and Fishermen : the Economics of Overfishing' Earthscan publications Ltd, London.

L'augmentation de la consommation peut s'expliquer par le développement des industries de transformation du lait (yaourt, fromage, etc). La compétitivité fait croître la différenciation des produits laitiers, ce qui peut accélérer le commerce intra-branche du secteur laitier. Les recherches menées par Henry de Frahan (1996) montrent à suffisance que le commerce intra-branche dans ce secteur au sein de l'UE est passé de 29.8% en 1980 à 36.3% en 1990, soit une progression de 22%.

4.3.1. Compétitivité maghrébine

Le tableau 3 illustre la matrice (C_1 , C_2 , C_3 , C_4) des pays du Maghreb pour les différents secteurs agricoles. La première constatation qu'on peut en tirer est relative à l'excellente position compétitive des pays du Maghreb en fruits et légumes et en produits de la pêche. Une telle position confère à ces pays une compétitivité absolue en ces produits. En effet, ces pays sont classés en première position en ces produits pour les quatre éléments de la matrice. Les restrictions quantitatives (quotas) qui sont imposées contre les exportations

des fruits et légumes maghrébins lors des derniers accords avec l'UE, expliquent amplement ces résultats. Ceux-ci confirment les travaux de Gallejou et al (1994) ; Petit et Gnaegy (1995) ; DeRosa (1998). La croissance du commerce mondial en ces deux produits est constatée par Daviron (1996). Selon cet auteur, les fruits et légumes et bientôt les produits de la mer qui connaissent une internationalisation rapide, font jeu égal avec les céréales. La part des échanges de fruits et légumes dans les échanges mondiaux est passée de 12% en 1981-83 à 15.1% en 1991-93 ; la part des poissons est passée quant à elle de 4.4 à 5.9%.

Il convient de noter aussi le retour fort de l'Algérie à l'agriculture. En effet, la chute des prix du pétrole a incité l'Algérie à s'occuper plus de son agriculture qui était longtemps délaissée. L'Algérie a significativement réformé son régime commercial durant les dernières années. La compétitivité du secteur des fruits et légumes algérien est classée la première par rapport à celle de l'ensemble des pays et pour l'ensemble des secteurs. Le secteur de la pêche en Algérie connaît aussi un développement important, il est classé 4^{ème} par rapport à l'ensemble des pays dans le secteur (C_3) et 11^{ème} par rapport à l'ensemble des pays et secteurs (C_4).

Le Maroc et la Tunisie ont commencé à développer d'autres secteurs comme le sucre. La dynamique de la compétitivité sucrière de la Tunisie est classée 1^{ère} avec la France par rapport à l'ensemble des pays, 5^{ème} pour le Maroc. Dans le secteur du lait, la Tunisie vient en 8^{ème} position. Pour développer ce secteur, la Tunisie a opté pour une politique d'augmentation des prix à la consommation et l'amélioration de l'alimentation du bétail, du potentiel génétique des vaches laitières ainsi que par l'augmentation du nombre de centres de collecte et de distribution. Le Maroc par contre à une dynamique compétitive régressive dans ce secteur.

La Tunisie a déployé des efforts considérables dans le secteur des céréales, le 'R' dans ce secteur est passé de 0.345 en 1987 à 0.418 en 1994, alors que le Maroc connaît un développement inverse.

Quant au secteur de la viande, la Tunisie et le Maroc sont faiblement compétitifs, avec une dynamique compétitive régressive.

Tableau 3. Classement du RAC par pays et du 'R' des pays du Maghreb par rapport à l'ensemble des pays.

Produit/Pays	Classification RAC $c_1/7$	Produits/Pays	Classification 'R' ($c_2^{+/-}/7$) par rapport à l'ensemble des produits du même pays	Classification du 'R' ($c_3^{+/-}/16$) par rapport à l'ensemble des pays et pour le même secteur	Classification 'R' ($c_4^{+/-}/115$) par rapport à l'ensemble des pays et tous les secteurs
AL F&L	1	AL F&L	1	1	1
AL Pois	2	AL Pois	2	4	11
MA Pois	1	MA Pois	1	1	2
MA F&L	2	MA F&L	2	2	4
MA Suc	3	MA Suc	3	5	52
MA CER&Pre	4	MA lai	4	16	69
MA Via	5	MA CER&Pre	5 ⁻	13 ⁻	85 ⁻
MA LAI	6	MA Via	6 ⁻	16 ⁻	113 ⁻
MA Al&Av	7	MA Al&Av	7 ⁻	16 ⁻	114 ⁻
TU POISSON	1	TU Pois	1	2	3
TU F&L	2	TU F&L	2	3	5
TU CER&cer prep	3	TU Suc	4	2	33
TU LAIT	4	TU Lai	5	8	41
TU sucre	5	TU CER&Pre	3	1	12
TU viande	6	TU Via	6 ⁻	10 ⁻	95 ⁻
TU Al&Av	7	TU Al&Av	7 ⁻	13 ⁻	98 ⁻

Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unis.

Au sein de l'UMA, nous remarquons que c'est la Tunisie qui a la plus forte compétitivité. Hormis le secteur de la viande, ce pays a une dynamique compétitive qui croit dans tous les secteurs. En plus des secteurs de fruits et légumes et la pêche, la dynamique de la compétitivité des céréales est classée 2^{ème} en comparaison avec les pays de l'UE, 1^{ère} aussi avec la France dans le sucre et une bonne position dans le secteur laitiers. Dans ce sens, le rapport récent du forum économique mondiale tenu à Davos¹⁰ a identifié la Tunisie comme le pays aux perspectives de croissance les plus saines à moyen terme. Ce pays a été classé 1^{er} en matière de compétitivité sur 24 pays en Afrique pour la période 1999-2000, et 2^{ème} pour 1998. Le Maroc, quant à lui a été classé 5^{ème} en 1998 et a conservé son score en 1999-2000. L'Algérie n'a pas fait partie de l'échantillon des pays étudiés.

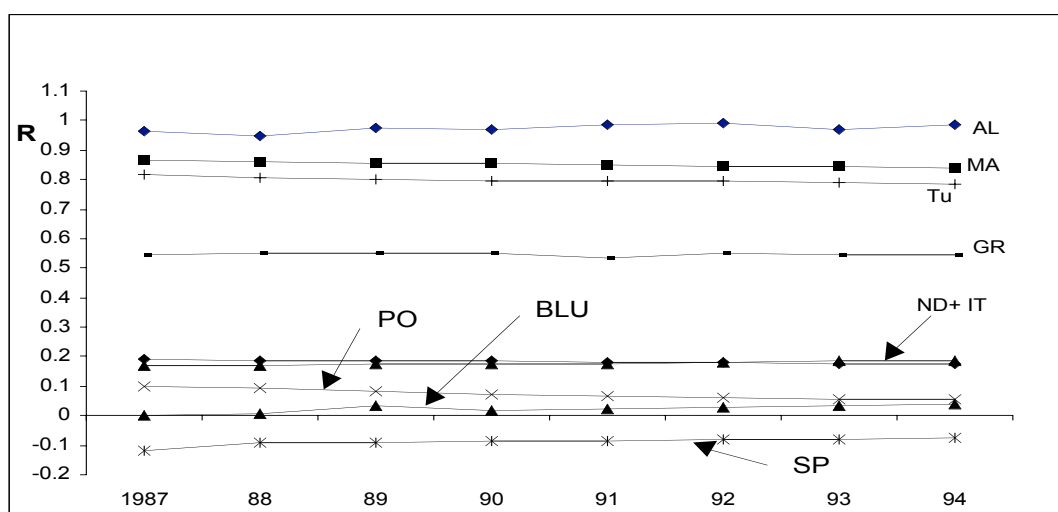
Si la compétitivité des pays du Maghreb paraît absolue dans les secteurs des fruits et légumes et de la pêche et soutenue dans d'autres, la compétitivité de l'ensemble de l'agriculture (alimentation et animaux vivants dans la classification CTCI) des deux pays est par contre très faible. Cette situation est aggravée par une dynamique compétitive régressive, (le 'R' est passé de - 0.26 en 1987 à - 0.25 en 1994 en Tunisie et est respectivement de -1.6 et -1.7 pour le Maroc et pour les mêmes périodes).

¹⁰ The Africa competitiveness report, 2000/2001 ; World Economic Forum, Harvard center for international development (p.400).

Les figures 2 et 3 représentent l'évolution de la dynamique de la compétitivité du secteur des fruits et légumes et de celui de la pêche. L'évolution de ces courbes est à interpréter avec précaution, car elles représentent des élasticités (donc des sensibilités) : une petite diminution ou augmentation représente, en fait, un impact important sur la dynamique de la compétitivité.

Dans le secteur des fruits et légumes, la figure 2 montre clairement que les trois pays du Maghreb ont une compétitivité dynamique significativement supérieure aux autres pays de l'UE. Cette compétitivité dynamique est stable pour le Maroc et la Tunisie et est en augmentation pour l'Algérie. La stagnation de la dynamique de la compétitivité marocaine et tunisienne peut s'expliquer généralement par les différents obstacles que leur principal débouché, en l'occurrence l'UE, pose envers leurs exportations, surtout après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE.

Figure 2. Evolution du 'R' pour quelques pays de l'UE et de l'UMA dans le secteur des fruits et légumes.

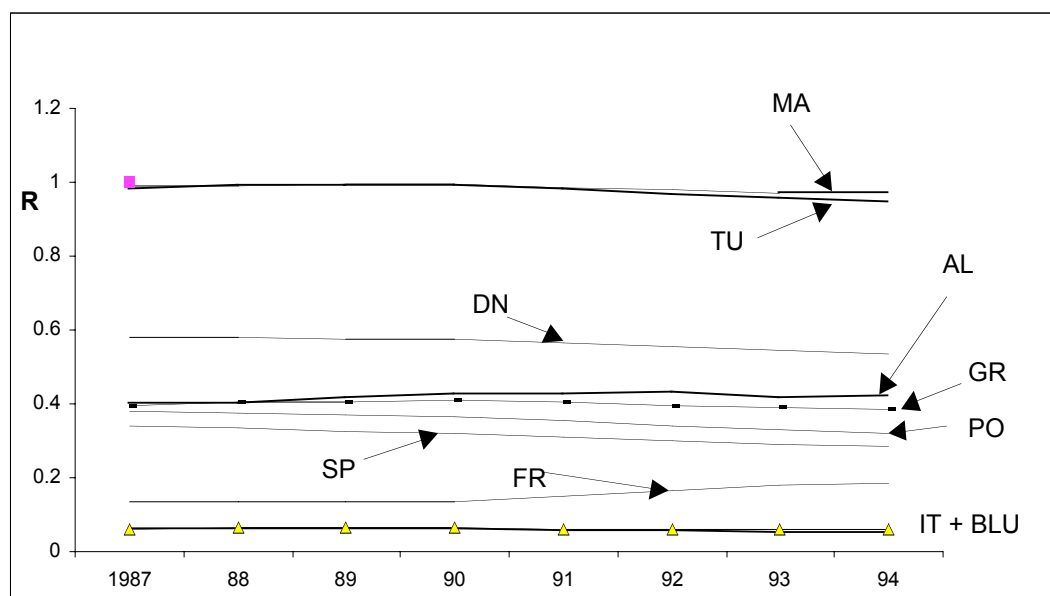


Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unies.

Dans le secteur de la pêche, tous les pays sauf la France connaissent depuis 1990 une régression de leur compétitivité (figure 3). La dynamique de la compétitivité du Maroc et de la Tunisie est largement supérieure à celle des autres pays de l'UE. Toutefois, cette dynamique connaît depuis les années 90 une diminution significative.

Cette diminution dans le cas de la Tunisie peut s'expliquer par la progression de la pêche dans les années 80, qui s'est accompagnée de la surexploitation des sites les plus productifs tel que le souligne Arfa (1995). Depuis les années 90, la Tunisie s'est heurtée à une baisse de sa production due à l'exploitation excessive du Golf de Gabès qui est le site le plus productif du littoral tunisien, surtout en mollusques et crustacés. La diminution de la compétitivité dans le cas du Maghreb peut s'expliquer comme dans le cas de la Tunisie par la surexploitation due principalement aux flottes étrangères. Il faut noter une nette croissance de la dynamique de la compétitivité dans ce secteur et ceci entre 1988 et 1990.

Figure 3. Evolution du 'R' pour quelques pays de l'UE et des pays de l'UMA dans le secteur du poisson.



Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unis.

Les deux secteurs pour lesquels les pays du Maghreb sont compétitifs, sont concurrencés par d'autres pays européens appartenant surtout au pourtour méditerranéen (tableau 4).

Dans le secteur des fruits et légumes le Maghreb est concurrencé par la Grèce, la Pays-Bas, l'Italie, le Portugal. Dans celui de la pêche, les pays en concurrence sont le Danemark, la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande.

Tableau 4. Comparaison entre la dynamique de la compétitivité maghrébine et européenne en Fruits et Légumes et dans le secteur du poisson.

PAYS	Class F&L ($C^{+/-}_3$)	PAYS	Class Poiss ($C^{+/-}_3$)
AL	1	MA	1
MA	2	TU	2
TU	3	DN	3
GR	4	AL	4
NED	5	GR	5
IT	6	PO	6
PO	7	SP	7
BLU	8	IR	8
FR	9	FR	9
SP	10 ⁻	FI	10
DN	11 ⁻	NED	11
IR	12 ⁻	UK	12
AU	13 ⁻	SW	13
GER	14 ⁻	BLU	14
UK	15 ⁻	IT	15
SW	16 ⁻	GER	16
FI	17 ⁻	AU	17

Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unis.

4.3.2 Compétitivité européenne

Le Tableau 5 illustre les avantages révélés des différents pays européens (C_1), la dynamique de la compétitivité (C_2) et l'importance de la compétitivité d'un secteur par rapport aux mêmes secteurs des autres pays (C_3). Les résultats de C_1 concordent parfaitement avec ceux de Traill (1998).

Il est important de noter la diversification des produits pour lesquels les différents pays européens ont des avantages comparatifs (tableau 5). Dans l'ensemble, les secteurs pour lesquels chaque pays européen possède des avantages comparatifs révélés (C_1) ne sont pas nécessairement les mêmes secteurs qui connaissent une compétitivité dynamique élevée (C_2). Ceci peut s'expliquer par le fait que chaque pays de l'UE cherche son autosuffisance dans tous les produits. Par exemple, la Belgique-Luxembourg possède des avantages révélés en viande, lait, fruits et légumes, mais ce pays augmente sa compétitivité en sucre (C_2). Le Royaume-Uni a des avantages révélés en sucres et viandes, tandis qu'il présente une bonne dynamique compétitive en poissons et céréales par rapport aux autres secteurs. Cette constatation laisserait penser que les pays européennes risquent de rentrer en compétition dans les quelques années à venir.

Tableau 5. Les avantages révélés des différents produits de l'UE ainsi que leur compétitivité dynamique.

Pays	Secteurs où le pays a des avantages comparatifs. (2 ou 3 premiers secteurs de C_1)	Secteurs où la dynamique de la compétitivité entre les secteurs du pays est élevée. (2 ou 3 premiers secteurs de C_2)	Secteurs où la dynamique de la compétitivité régresse (2 ou 3 premiers secteurs C_2^+)	Secteurs où la dynamique de la compétitivité est élevée par rapport aux mêmes secteurs des autres pays (2 ou 3 premiers secteurs de C_3^+).
AU	F&L, CER&Pre	CER&Pre, Lai	AL&AV, Suc, Via	CER&Pre
BLU	Lai, F&L, Via	Lai, Via, Suc	CER&Pre	Via, Lai
DN	Via, Pois, Lai	Pois, Via, Lai	CER&Pre, F&L	Via, Pois, Lai
FI	CER&Pre, Lai	CER&Pre, Pois	Via, F&L	CER&Pre, Lai
FR	Pois, CER&Pre, Via	CER&Pre, Pois, Suc	Aucun secteur	CER&Pre, Suc, Via
GER	Lai, CER&Pre, Suc	Lai, AL&AV, Pois	F&L, CER&Pre	Lai
IT	F&L, CER&Pre	CER&Pre, F&L	Suc, Via	CER&Pre, F&L
GR	CER&Pre, Pois	F&L, Pois	Via, Suc	F&L, Pois
IR	Via, Lai	Via, Lai	CER&Pre, F&L	Lai, Via
NED	Lai, CER&Pre	Lai, F&L, Pois	Suc, Via	Lai, F&L
PO	Pois, F&L	Pois, F&L	Via, Suc	Pois, F&L
SP	Pois, Suc	Pois, CER&Pre	Via, F&L	Pois
SW	CER&Pre	CER&Pre, Pois	F&L, Via	
UK	Suc, Via	Pois, CER&Pre	AL&AV, F&L, Via	CER&Pre

Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unies.

Ce tableau fait ressortir aussi que sur les 14 pays de l'UE, 10 ont une dynamique compétitive assez élevée dans le secteur de la pêche (C_2). Les secteurs dont la dynamique de

la compétitivité régresse sont : la viande (7pays/14), le sucre (5pays/14), les céréales (5pays/14) et les fruits et légumes (7pays/14).

4.4 Présentation graphique

La présentation graphique a l'avantage de mieux illustrer les résultats numériques en permettant de déceler facilement les tendances. La comparaison y est plus aisée que dans la présentation matricielle.

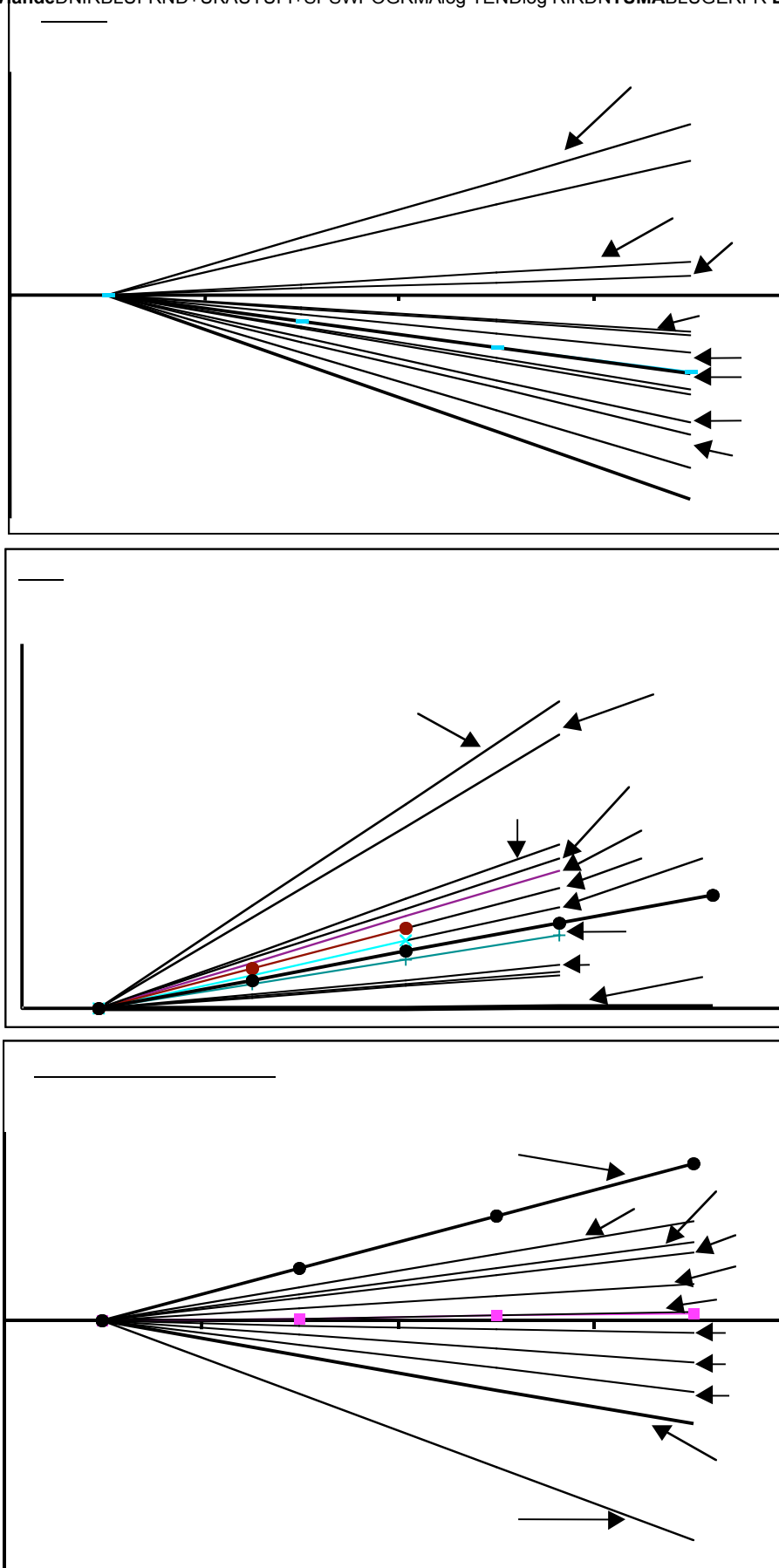
La figure 4 représente les différentes équations de régression du 'R' des différents pays. Chaque figure représente un secteur particulier¹¹. Il en découle :

- La suprématie de la dynamique de la compétitivité des pays du Maghreb dans le secteur de la pêche et des fruits et légumes. Dans le secteur de la pêche, les pays de l'UE les plus compétitifs par rapport aux trois pays de l'UMA sont : la Grèce, le Portugal, l'Espagne ; et dans le secteur des fruits et légumes, il s'agit de la Grèce, des Pays-Bas, de l'Italie, du Portugal et de la Belgique-Luxembourg.
- Dans le secteur de l'alimentation et les animaux vivants, le Maroc et la Tunisie connaissent une dynamique compétitive régressive; cette régression est très aiguë pour le Maroc. C'est la Suède qui a une dynamique régressive la plus forte, suivie du Danemark, l'Allemagne puis enfin la Grèce.
- L'effort appréciable pour dynamiser le secteur du sucre pour le Maroc et la Tunisie. Les pays de l'UE ayant une forte dynamique de la compétitivité dans le secteur du sucre sont : la France, l'Irlande et la Belgique-Luxembourg.
- La compétitivité régresse dans les secteurs de la viande pour le Maroc et la Tunisie. La dynamique de la compétitivité marocaine dans ce secteur est classée la dernière et c'est le Danemark qui vient en tête suivie de la l'Irlande, de la Belgique-Luxembourg puis la France.
- Dans le secteur du lait, la dynamique de la compétitivité tunisienne est assez importante ; par contre celle du Maroc est assez faible. Les pays de l'UE ayant une dynamique compétitive assez élevée sont l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique-Luxembourg.
- Dans le secteur céréalier, c'est la Tunisie qui prend la 1^{ère} place suivie de la Grèce, la France puis les Pays-Bas. Pour ce secteur, le Maroc connaît une dynamique compétitive régressive où il est classé l'avant dernier de la liste.
- Les secteurs de la pêche et du lait sont les seuls secteurs où le coefficient du 'R' est supérieur à zéro et dont la dynamique de la compétitivité ne diminue pas pour l'ensemble des pays.

¹¹ Les comparaisons entre les figures des différents produits ne peuvent pas être faites car les échelles ne sont pas les mêmes.

Suite de la Figure 4

Viande DNIRBLUF RND+UKAUTUFI+SPSWPOGRMA log TEND log RIRDNTUMA BLUGERFR Lait



La figure 5 représente la dynamique de la compétitivité de l'ensemble des secteurs d'un pays. Les différentes figures donnent à la fois une idée sur la tendance de la dynamique de la compétitivité d'un pays et une comparaison entre la dynamique des différents secteurs. La France est l'unique pays dont la dynamique de la compétitivité de l'ensemble des secteurs est en croissance.

Les pays méditerranéens (Maroc, Tunisie, Grèce, Espagne, Italie) et les Pays-Bas ont une dynamique compétitive assez importante dans les secteurs des fruits et légumes et de la pêche. Le Maroc possède une dynamique compétitive régressive dans les secteurs des céréales, la viande, l'alimentation et les animaux vivants. Par contre la Tunisie a seulement une dynamique compétitive régressive dans le secteur de la viande et celui de l'alimentation et les animaux vivants.

On remarque que les secteurs de la pêche et du lait ont une bonne position de la dynamique compétitive pour l'ensemble des pays, exception faite pour l'ensemble des pays méditerranéens et la Suède dans le secteur laitier, l'Autriche dans le secteur de la pêche.

Tous les pays dans leur ensemble accordent une attention particulière à ces deux secteurs : au moins l'un de ces deux secteurs a une dynamique compétitive classée en 2^{ème} position pour tous les pays, exception faite pour l'Italie. Pour ce pays se sont les céréales et leurs préparations qui occupent la 1^{ère} place suivie par les fruits et légumes.

5. Conclusion

L'application du RAC de Balassa pour l'étude de la compétitivité entre les pays de l'UMA et ceux de l'UE amène tout d'abord à résoudre deux imperfections de cet indicateur, à savoir 'la non-possibilité de comparer cet indicateur entre les pays' et le caractère statique du RAC (Pitts et al, 1998).

Le développement empirique d'un nouvel indicateur est présenté. Cet indicateur permet de lever les deux imperfections citées ci-dessus. A ce nouvel indicateur est donné l'appellation 'le Révélateur de l'Avantage Comparatif Tendanciel' 'R'. La combinaison du RAC et du R permet d'étudier la compétitivité selon une matrice de quatre éléments :

- 1- le classement du rang du RAC des différents produits d'un pays,
- 2- le classement du rang de 'R' par rapport à l'ensemble des produits du pays en question,
- 3- le classement du rang de 'R' du produit d'un pays par rapport au même produit des autres pays,
- 4- le classement du rang de 'R' d'un pays pour un produit par rapport à l'ensemble des produits et par rapport à l'ensemble des pays.

L'application de cette matrice à l'étude de la compétitivité entre les pays de l'UE et ceux de l'UMA a montré que :

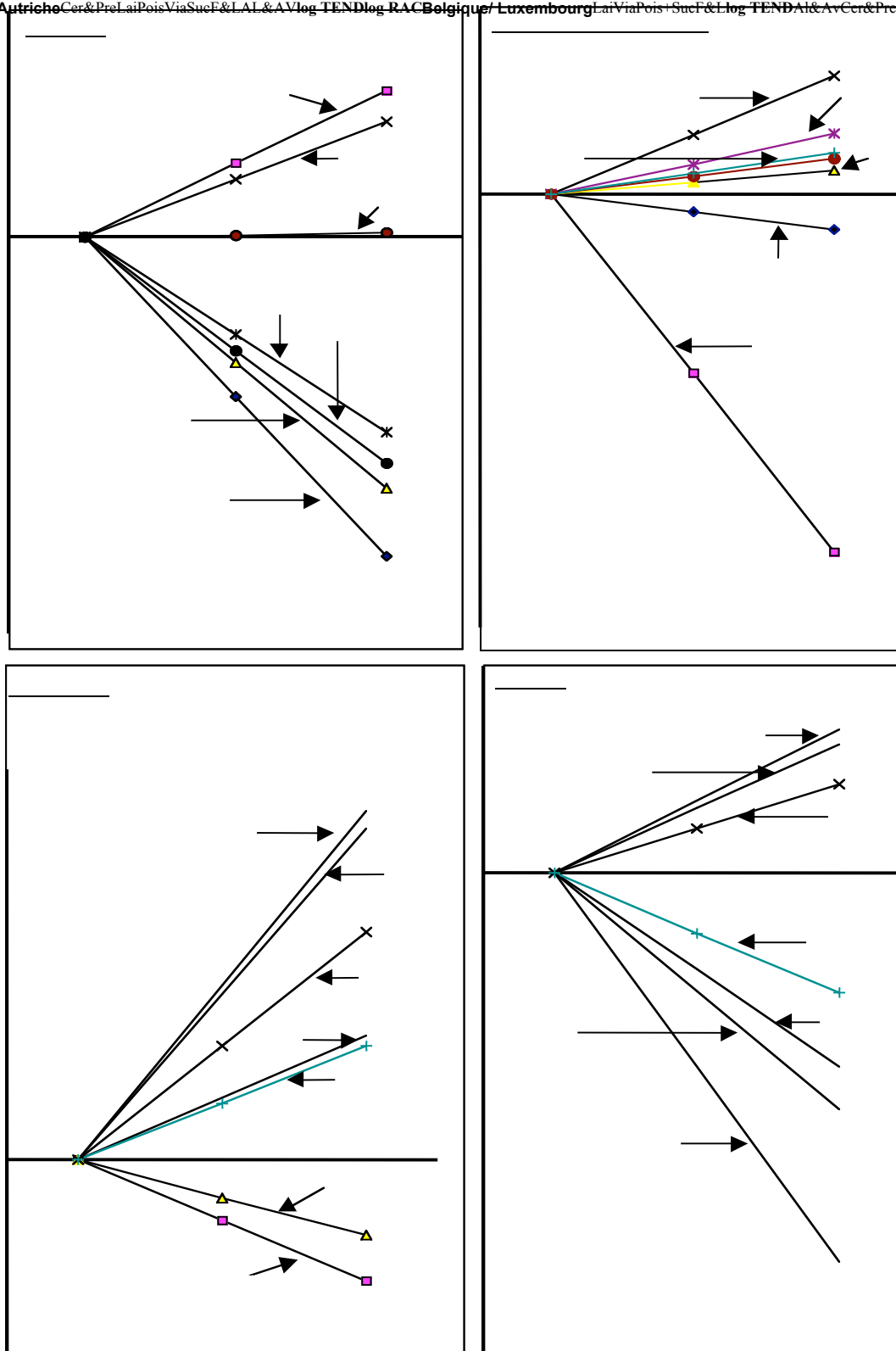
- la dynamique de la compétitivité de la pêche et du lait croît pour l'ensemble des pays de l'UMA et ceux de l'UE ;
- la France est le seul pays où, dans tous les secteurs, la dynamique de la compétitivité augmente ;
- les trois pays de l'UMA (Maroc, Tunisie et l'Algérie) ont une excellente position compétitive dans le secteur des fruits et légumes et le secteur de la pêche. Ces pays sont classés en première position pour ces produits pour les quatre éléments de la matrice ;

- on relève aussi le retour en force de l'Algérie à l'agriculture dont la compétitivité dans le secteur des fruits et légumes algériens est classée la première par rapport à celle de l'ensemble des secteurs et pour l'ensemble des pays ;
- le Maroc et la Tunisie ont commencé à développer d'autres secteurs comme celui du sucre et de la production laitière ;
- si la compétitivité des pays du Maghreb paraît absolue dans les secteurs des fruits et légumes et de la pêche et soutenue dans d'autres, la compétitivité de l'agriculture des deux pays est très faible en comparaison avec les autres pays européens ;
- le Maroc et la Tunisie sont faiblement compétitifs dans les secteurs de la viande et des céréales ;
- les deux secteurs (fruits et légumes, la pêche) pour lesquels les pays du Maghreb sont compétitifs, sont concurrencés par d'autres pays européens (la Grèce, la Hollande, l'Italie, le Portugal dans le secteur des fruits et légumes et le Danemark, la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande pour le secteur de la Pêche) ;

Les résultats montrent que sur les 14 pays de l'UE, 10 ont une compétitivité élevée dans le secteur de la pêche. La compétitivité de la viande régresse : dans 7 pays sur 14 ; 5 pays sur 14 pour le sucre ; 5 pays sur 14 pour les céréales ; 7 pays sur 14 pour les fruits et légumes.

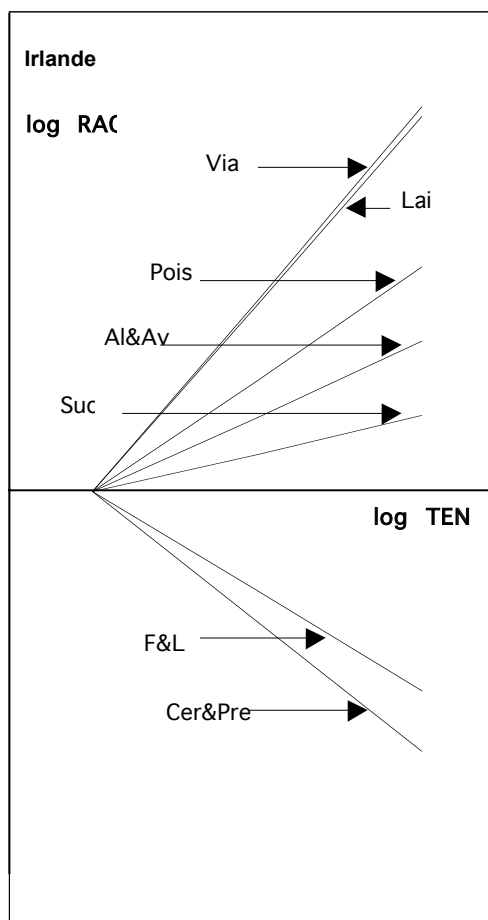
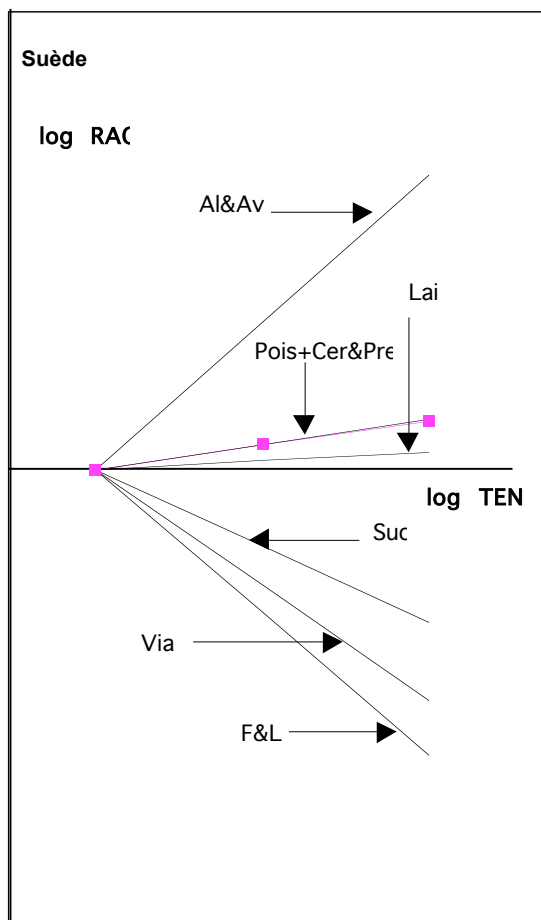
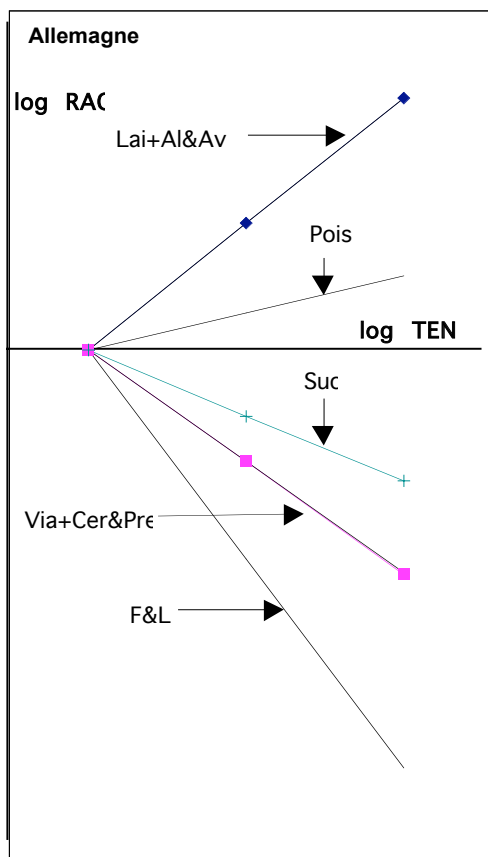
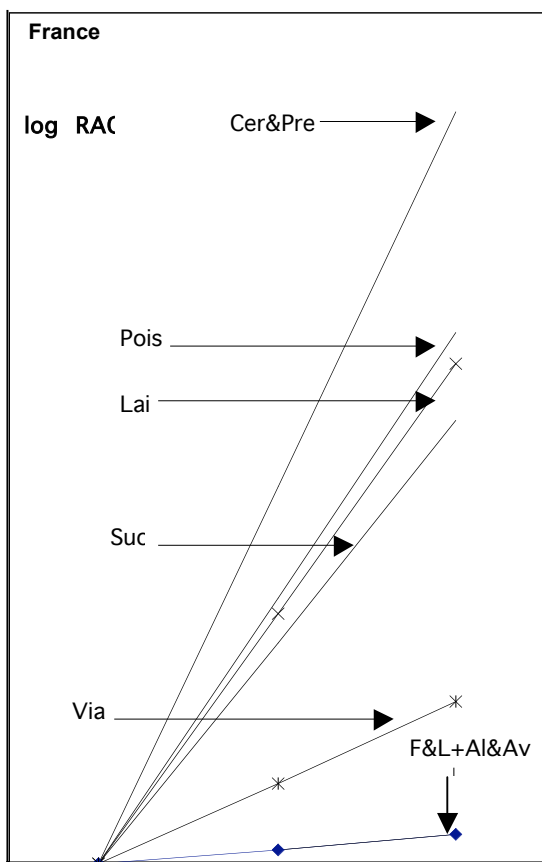
Figure 5. Représentation graphique de l'équation du révélateur de l'avantage comparatif tendanciel 'R', des produits agricoles et alimentaires pour les pays de l'UE et les pays de l'UMA (1994)

Autriche Cer&PreLaiPoisViaSucF&LAL&AVlog TENDlog RAC Belgique/Luxembourg LaiViaPois+SucF&Llog TENDAl&AvCer&Prelog

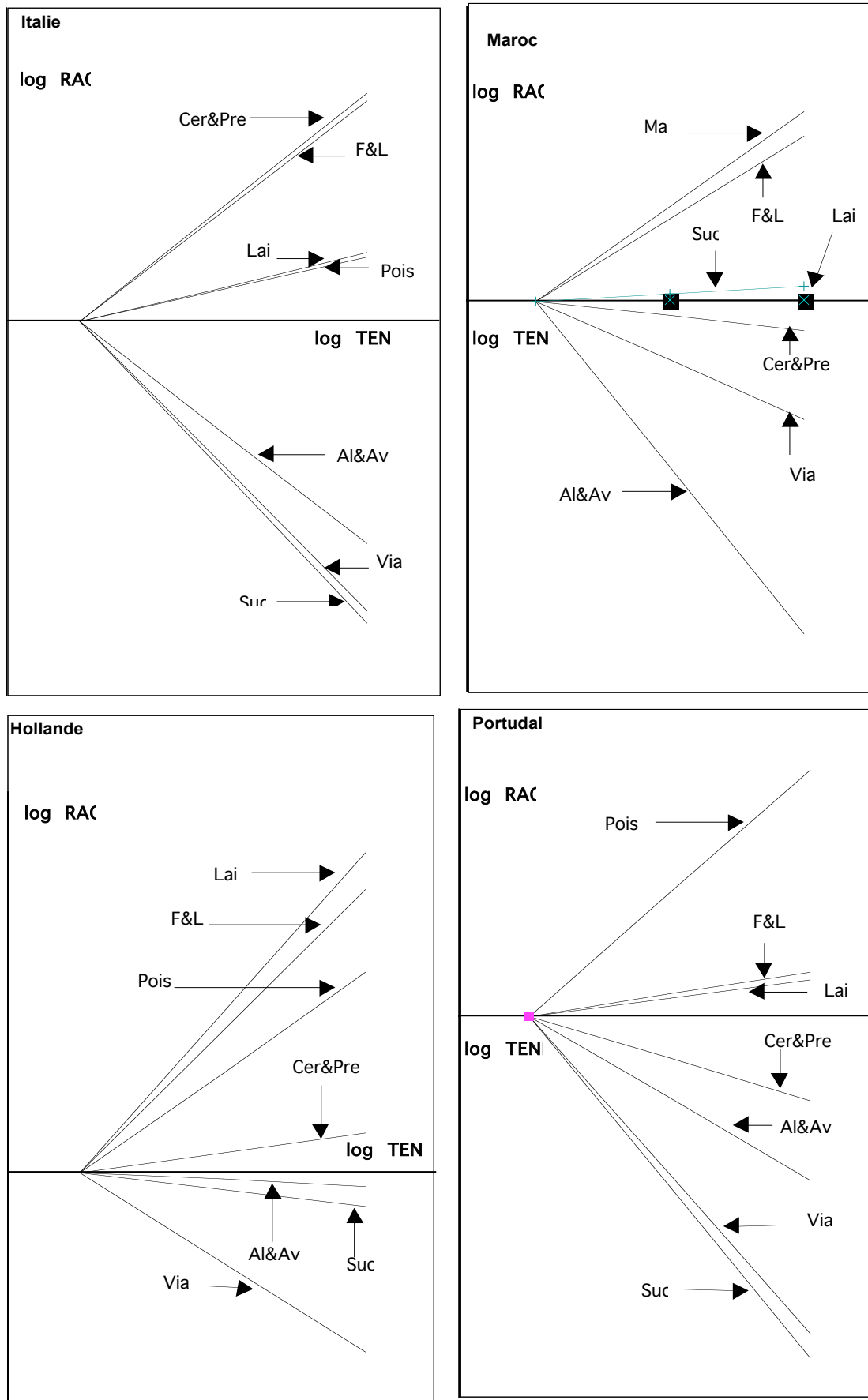


Source : Elaboration personnelle à partir des statistiques des Nations Unis.

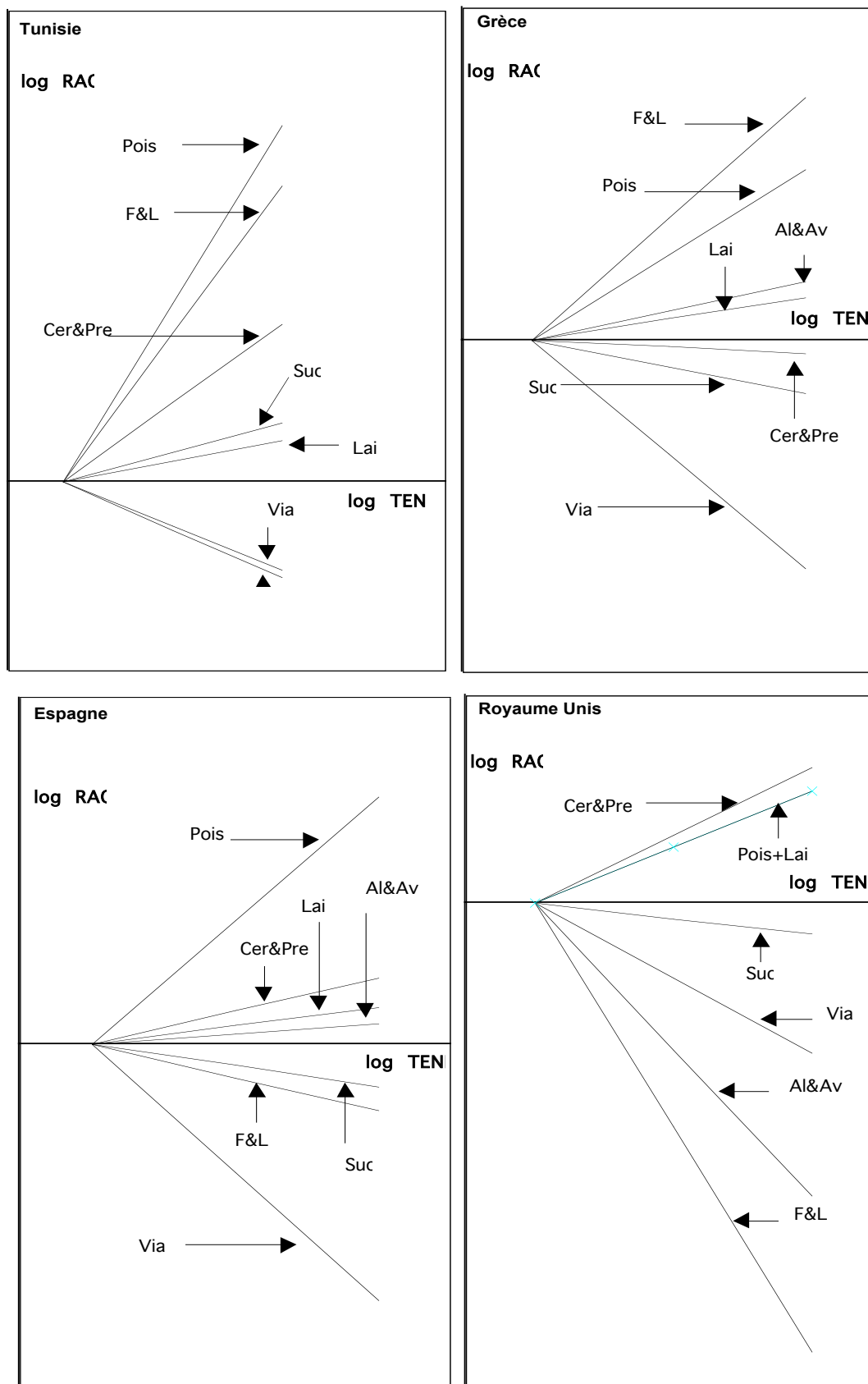
Suite de la figure 5



Suite de la Figure 5



Suite de la Figure 5



Références bibliographiques

- Arfa, L (1995) 'Evolution et avenir des échanges agro-alimentaires de la Tunisie avec l'UE'. In *Options Méditerranéennes*, (p.43-57), série.B/n°14.
- Balassa, B. (1965). 'Trade liberalisation and revealed comparative advantage'. *Economic and Social Studies*, **33** : 99-123, Manchester School.
- Balassa, B. (1977). ' Revealed comparative advantage revisited an analysis of relative exports shares of the industrial countries, 1953-1971'. *Economic and Social Studies*, **45** : 327-344, Manchester School.
- Bosmans, W. (1998). 'Les implications des accords commerciaux régionaux sur les échanges agricoles : le cas du Mercosur'. Thèse de doctorat, (p.352), Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, France.
- De Rosa, M. et Gargano, N. (1998). 'Fruit and Vegetable sector : Specialisation and competitiveness of Mediterranean countries on the EU market'. In, 'Foreign trade and foreign investment in agri-food sectors'. Proceedings of the 61th EAAE Seminar Warsaw, october 22-24.
- Gallejon, M. et Garcia, G. (1994). 'Effets commerciaux de l'établissement d'un accord de libre échange entre l'Union Européenne et le Maroc'. In, (Eds Safrioui, S). 'Globalisation et compétitivité : Les dynamiques des systèmes productifs dans le contexte de libre-échange'. Travaux de Recherche du Réseau ESPRIT.
- Henry de Frahan, B. et Libert, P. (1996). 'Development and determinants of intra-european union trade in the food industry' 8ème Congrès de l'association européenne des économistes agricoles, Edinburgh, 3-7 septembre 1996 .
- Kol, J. et Mennes, L.B.M. (1986). 'Intra-industry specialisation: Some observations on concepts and measurement'. *Journal of International Economics* **21** : 173-181.
- Gnaegy, S. (1995). 'Agricultural competitiveness and global trade : Looking at the future of agriculture through a Crystal Ball'. Proceedings of the twenty-second international conference of agricultural economists. pp: 45-60. Harare, Zimbabwe.
- Pitts, E. et Lagnevik, M. (1998) 'What determines food industry competitiveness? In Traill, A. et Pitts, E. (Eds.). 'Competitiveness in the food industry'. Blackie Academic and Professional, UK, (pp : 1-34).
- Traill, B. (1998). 'Uncompetitiveness in a primary product : does Porter help? The case of UK horticulture. In Traill, et Pitts, E. (Eds.). 'Competitiveness in the food industry'. Blackie Academic and Professional, UK. (pp: 118-146).
- Winkelmann, M., Pitts, E. et Matthews, A. (1995). 'Revealed Comparative Advantage in the European food industry'. Discussion Paper N°6, Structural changes in the European food industries, University of Reading.

